

ACCORD DE TRAVAIL entre

LE MOUVEMENT DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES ET LE MOUVEMENT DE L'ECOLE MODERNE

Chacun des mouvements et organisations existant sur le large éventail pédagogique contemporain a ses caractéristiques, ses buts propres et son utilité. Tous se préoccupent selon leur optique propre de ce qui est leur raison d'être : l'éducation des enfants.

Une collaboration entre ouvriers de cette même tâche serait dans tous les cas utile et salutaire. Nous nous en sommes toujours préoccupés : en 1936, avec notre essai de création du Front de l'Enfance pour lequel Romain Rolland nous avait accordé son patronage ; depuis la Libération avec deux essais au moins, d'une Union Pédagogique qui aurait permis cette collaboration.

Pour des raisons diverses que nous n'analyserons pas ici, nos efforts ont toujours été vains. Mais nous venons de poser une première pierre, solide et de taille, par l'accord que nous avons réalisé avec l'*Office Central de la Coopération à l'Ecole*.

Il est vrai que nos rapports avec le mouvement de la Coopération Scolaire n'étaient pas que de bon voisinage. Nous sommes parents de nature, non seulement parce que nos techniques supposent la coopération et parce que naturellement aussi, les bons coopérateurs viennent obligatoirement à nos techniques, mais parce que, une partie au moins des adhérents nous sont communs. De sorte que, de tous temps nous avons été amenés à nous préoccuper du mouvement de la Coopération Scolaire, comme celui-ci se préoccupait de nous. Et depuis de nombreuses années, nous étions représentés au Conseil d'Administration de l'O.C.C.E.

L'amélioration de ces rapports a été facilitée par la grande compréhension des dirigeants de l'O.C.C.E., à l'exemple du président, M. Prévot, et du vice-président, M. de Saint-Aubert.

Après des pourparlers intervenus au cours du dernier Congrès de Nancy, nous avons eu à Paris, le 17 décembre, une rencontre très cordiale dont vous lirez ci-dessous l'heureux aboutissement.

Ce que nous avons voulu marquer surtout par cet accord, c'est notre totale solidarité, qui doit en toutes circonstances nous amener à nous comporter avec le mouvement coopératif selon la même confiance, le même désintéressement, le même souci de servir qui règlent nos relations et notre travail au sein de notre organisation.

Nous avons prévu, pour mémoire, quelques-uns des éléments de notre accord. Il y en a et il y en aura évidemment d'autres.

Nous insistons tout particulièrement sur les points suivants :

1°. — *Le travail et l'activité coopératifs* en commun, ou du moins d'un commun accord, ce qui n'empêche

nullement chacun de nos deux mouvements de garder sa physionomie propre et les activités qui lui sont plus particulièrement familières. Il pourra et il devra même y avoir une sorte de partage des spécialités, les Coopératives s'occupant surtout du travail coopératif : ateliers divers, rotin, tissage, poteries, etc..., l'Ecole Moderne développant ses techniques : imprimerie, gravure, peintures, échanges, etc...

Cette collaboration devrait rendre plus efficaces encore nos expositions et démonstrations, ainsi que la participation annoncée de l'O.C.C.E. à notre Congrès d'Avignon et de l'Ecole Moderne au prochain Congrès de l'O.C.C.E.

Nous nous réjouissons certes que l'entente soit si totale au sommet, mais nous savons bien que cette entente ne portera ses vrais fruits que si elle se réalise comme nous le souhaitons, à la base, dans les écoles et dans les départements. A nos camarades de prendre à cet effet toutes initiatives favorables.

Le même effort de collaboration active doit être fait par nos camarades des sections de la F.I.M.E.M.

2°. — *Collaboration fraternelle pour le succès de nos diverses entreprises :*

a) L'O.C.C.E. édite une revue coopérative qui fait pendant à notre revue *L'Educateur*. Ces deux revues ne se concurrencent pas. Elles doivent se compléter. Nous engageons nos camarades à transmettre au Bulletin de l'Office les articles, compte-rendus de recherches et travaux divers qui sont du rayon coopératif.

Nous serons heureux que les Coopérateurs nous communiquent également leurs articles plus spécialement pédagogiques.

Une collaboration suivie entre les deux rédactions doit faciliter encore cette répartition des activités et faire de nos deux revues de solides outils de travail et de propagande.

b) L'O.C.C.E. publie un magazine mensuel : *L'Ami Coop*, du plus haut intérêt, tiré presque en totalité en quadrichromie et qui peut devenir le prototype du journal idéal pour enfants.

Ce magazine, vendu par les Coopérateurs à un prix très bas, ne peut vivre que s'il recrute encore 50'000 abonnés...

Il faut que les camarades de notre mouvement et leurs Coopératives fassent pour y parvenir l'effort maximum, comme pour nos propres revues. Des spécimens vous seront envoyés sur simple demande (adresse ci-dessous).

c) *L'Ecole Moderne* publie les B. T. qui sont plus outils de travail que magazines. L'O.C.C.E. va recommander de même — c'est déjà amorcé — aux coopérateurs de s'abonner aux B.T. et d'acheter les numéros parus.

Nos deux magazines se complètent. Il nous faut collaborer à *l'Ami Coop* comme les coopératives collaboreront aux B. T. Nous étudierons même la possibilité d'abonnements couplés pour la rentrée prochaine.


Ce n'est là qu'un début. Cette entente renforce considérablement nos deux mouvements. Nous allons la faire passer dans les faits, sans autre souci que le succès de l'Ecole laïque, que nous servons de notre mieux les uns et les autres.

Pour éviter toute suspicion, nous reconnaissons les uns et les autres, que l'organisation de ces mouvements n'est jamais parfaite, qu'y adhèrent des personnalités dont l'orientation et l'esprit peuvent être critiquables. Des erreurs peuvent être commises. C'est humain. Nous les regrettons et tâchons de les corriger. Informez-nous les uns et les autres des insuffisances constatées. Transmettez-nous vos vœux. Vous nous rendrez service.

C. FREINET.

Adresse de l'O.C.C.E. : 4, rue des Irlandais, PARIS (V^e).

DÉCLARATION COMMUNE DE L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE ET DU MOUVEMENT DE L'ECOLE MODERNE



Après de nombreuses prises de contact encourageantes au Congrès de Nancy, entre responsables des deux Mouvements, une réunion commune a eu lieu le 17 décembre 1959 dans les bureaux de l'O.C.C.E. à Paris, entre :

Une délégation de l'O.C.C.E. comprenant :

- M. G. PRÉVOT, Président,
- M. J. de SAINT-AUBERT, Vice-Président,
- M. R. GROS, Trésorier national,
- M. L. DENISE, Directeur,
- M. PETIT, Chef de Service des Echanges interscolaires.

Et une délégation de l'ECOLE MODERNE, avec :

- M. C. FREINET,
- M. BERTRAND,
- M. GILIGNY,
- M. LEBRETON.

Les représentants des deux Mouvements *reconnaissent* que leurs soucis éducatifs et le cadre essentiel de leur action sont identiques :

La coopération scolaire visant à promouvoir par le travail en commun l'esprit d'équipe, le sens de l'entraide et de la responsabilité, cherchant à donner par la gestion de la coopérative et par le travail de ses membres une formation morale, sociale et intellectuelle.

L'Ecole Moderne faisant un large fond pour l'application de ses techniques sur la pratique de la coopération dans toutes les incidences de la vie scolaire et post-scolaire.

Preennent acte du fait que ceux qui pratiquent la coopération scolaire sont naturellement amenés, pour la vie de leur Association, à utiliser les techniques de l'Ecole Moderne et notamment l'imprimerie à l'école et le limographe, le journal scolaire et la correspondance interscolaire, les fichiers documentaires, les dessins d'enfants, les disques et les films.

Et que les adhérents de l'Ecole Moderne sont, vice-versa, dans la nécessité de créer une coopérative dans leur classe pour la pratique efficiente de leurs techniques.

Et que, de ce fait, la majeure partie des adhérents sont communs aux deux organisations, ce qui rend naturel et indispensable une collaboration entre l'O.C.C.E. et l'Ecole Moderne.

Se déclarent les uns et les autres partisans sans réserve d'une collaboration dans tous les domaines, collaboration que des contacts et des négociations techniques devront assurer dans les mois à venir.

En conséquence, les premières décisions suivantes ont été prises :

1^o. — Une collaboration s'établira à la base dans les départements, entre les sections départementales de la Coopération à l'Ecole et les groupes départementaux de l'Ecole Moderne, par :

- Echange de listes d'adresses d'adhérents ;
- Participation à des réunions, visites d'écoles ou stages organisés ;
- Chroniques communes dans les Bulletins départementaux ;
- Et toutes autres actions à intervenir.

2^o. — L'O.C.C.E. participera officiellement au prochain Congrès de l'Ecole Moderne et y exposera ses réalisations. L'Ecole Moderne en fera de même pour le prochain Congrès de l'O.C.C.E.

3^o. — L'O.C.C.E. et l'Ecole Moderne patronneront en commun le Bureau International des Jeunes, créé l'an dernier à Mulhouse et dont la formule pourra être aménagée d'un commun accord.

4^o. — L'O.C.C.E. et l'Ecole Moderne collaboreront pour la constitution de sections et de groupes dans les divers pays.

5^o. — Indépendamment de la Commission Pédagogique, qui fonctionnera à Paris sous la responsabilité de l'O.C.C.E., comme fonctionne le Groupe Techniques de Vie sous la responsabilité de l'Ecole Moderne, il sera constitué à la base entre les éducateurs participants des équipes de travail librement organisées départementalement, régionalement, ou nationalement, auxquelles participeront librement les adhérents des deux Mouvements et qui mettront en valeur leurs œuvres dans les manifestations ou expositions départementales, régionales ou nationales, ainsi que dans les Congrès.

6^o. — La même collaboration fraternelle sera établie entre les deux Mouvements pour une diffusion plus efficace de leurs œuvres : *Amis-Coop, Bibliothèque de Travail, Revue de la Coopération Scolaire, etc...*

7^o. — Pour la mise au point de cette collaboration unanimement souhaitée, la même rencontre des responsables aura lieu tous les trois mois.



Nous sommes persuadés que tous les enseignants seront heureux de l'exemple d'union et de travail commun ainsi donné par deux mouvements particulièrement représentatifs de la pédagogie française contemporaine et des activités éducatives de l'Ecole Publique.